

# Les traumatismes en concours complet d'équitation

Suite aux 3 accidents mortels de 2007, une étude visant à proposer des améliorations de la sécurité en épreuves de cross a été réalisée en 2009. Sur une période de 8 mois, tout cavalier victime d'une chute sur les parcours de cross des circuits labellisés a été inclus dans l'étude. Deux questionnaires « épreuve » et « blessure » ont ainsi été remplis, pour chaque chute, par le président de jury et/ou le médecin. L'objectif est de déterminer quel est le risque de chuter et quelles sont éventuellement les circonstances aggravantes.

## Bases de l'étude « traumatisme en CCE »

Cette étude se base donc sur l'analyse de deux questionnaires. Le questionnaire « épreuve » permet le recueil d'informations sur le niveau et la division de l'épreuve, le parcours, le type de terrain, les conditions météorologiques et le nombre de participants. Le questionnaire « blessure » donne quant à lui des renseignements sur le cavalier (âge, sexe, expérience, licence), les circonstances de survenue de la blessure et sa gravité, les caractéristiques de l'obstacle et les facteurs liés au cavalier et/ou au cheval ayant contribué à la chute.

Un total de 128 chutes a été constaté parmi les 2 548 compétiteurs participant aux 79 épreuves considérées. Ces compétiteurs étaient en moyenne jeunes (20 ans, répartis de 10 à 51 ans), expérimentés (6 ans de pratique en moyenne, soit de 1 à 35 ans de pratique équestre selon l'individu) et la moitié possédaient leur galop 7.

## Quelles chutes pour quelles blessures ?

Le risque de chute a été évalué à 50,2 pour 1 000 participants et 30 pour 1 000 h de compétition. Le risque de blessure sérieuse est estimé à 2 pour 1 000 participants (5 blessures sérieuses sur cette enquête) et ces blessures sérieuses se situent pour 40 % au niveau céphalique et pour 40 % au niveau du bassin. Le mécanisme de chute rotationnelle, ou

panache, est apparu significativement lié à la gravité des blessures du cavalier. Les chutes sont trois fois plus fréquentes sur des parcours réalisés à 500 m/min ou plus, et dans 1 cas sur 5, cheval et cavalier chutent ensemble. 71% des chutes sont dues à un obstacle, 56% font suite à un refus ou une dérobadé et 50% sont associées à l'eau.

Le risque de chute est également plus important pour les cavaliers seniors ayant débuté tardivement la compétition et n'ayant donc pas suivi la progressivité des parcours de formation proposés par la FFE.

Finalement, le risque de chute diminue globalement avec le niveau des épreuves, mais la gravité des blessures augmente, d'où l'importance de la prévention et des équipements de sécurité.

## Prévention des traumatismes

La FEI, à la suite de la série noire britannique de 1999, et en collaboration avec l'ensemble des Fédérations nationales, a instauré un suivi des chutes depuis 2000, qui a abouti aux modifications réglementaires suivantes :

- la 1<sup>ère</sup> chute est éliminatoire,
- le cavalier est rétrogradé en cas de chute du cheval,
- le cavalier est éliminé lorsqu'il a obtenu plus de 16 points en sauts d'obstacles,
- le parcours de CSO est rendu plus sélectif,
- la vitesse moyenne en cross a été diminuée de 31 à 27 km/h.



Simulateur de chute : EQUI CHUTE, inventé par Bertrand Triguier

L'intérêt de ces études est de développer d'autres pistes de réflexion, à savoir :

- l'obligation d'un bilan médical et vétérinaire avant de prendre le départ sur le cross en cas de chute au paddock,
- la modification de la conception de certains obstacles pour les rendre moins rigides afin d'éviter la chute rotationnelle (axe prioritaire de prévention),
- la formation continue des concepteurs de parcours (profils d'obstacles à risque),
- l'évaluation de la formation continue des commissaires au paddock et aux obstacles,
- la nécessité d'effectuer un parcours de formation avec progressivité des épreuves,
- l'amélioration des gilets de protection pour inclure le rachis cervical,
- l'apprentissage des « chutes » grâce à des simulateurs de type equichute.

Philippe KAROUBI, médecin fédéral,  
Anne-Lyse VIVIES, médecin de l'équipe de France de dressage,  
Françoise CLEMENT, IFCE  
Marion CRESSENT, IFCE

Article réalisé d'après les présentations des Dr Karoubi et Vivès au 4<sup>ème</sup> congrès commun des sociétés françaises de médecine du sport et de traumatologie du sport à Caen.